



La Ville de Saran
Recherche pour son École de Musique Municipale

Un(e) Assistant(e) d'Enseignement Artistique
Coordinateur pédagogique Musique
Poste à temps non complet à 15/20ème
À pourvoir au 1^{er} septembre

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

SARAN, commune de 16 598 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie.

La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

L'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) a pour mission d'accompagner les saranais dans la pratique artistique de leur choix, en musique ou en danse :

- *pour les enfants : dès l'âge de 6 ans (ou inscrits en CP)*
- *pour les adolescents et les adultes, débutants ou confirmés*

Activités assurées directement par le titulaire du poste

Sous la direction du responsable de l'EMMD et en collaboration avec la coordinatrice pédagogique en danse, le titulaire du poste aura pour mission de poursuivre la mise en œuvre du projet d'établissement et d'assurer la continuité pédagogique de la structure en lien avec l'équipe pédagogique.

A ce titre, il :

- Crée et anime un conseil pédagogique.
- Contribue à l'évolution du cursus d'étude des départements musique.
- Organise le planning des cours et les inscriptions pédagogiques des élèves, en cohérence avec le fonctionnement global de la structure.
- Assure le suivi pédagogique des élèves dans les différents cursus de formation.
- Organise et participe aux évaluations des élèves.
- Coordonne et planifie l'organisation et le suivi des projets artistiques et pédagogiques liés aux départements.
- Favorise les partenariats avec d'autres structures locales (municipales ou associatives) et au sein des réseaux pédagogiques et artistiques.
- Centralise toutes les informations – éléments de projets et bilans.
- Contribue à la préparation des évaluations professionnelles annuelles des professeurs.
- Participe au recrutement des enseignants en musique.
- Assure le lien et la communication entre l'école de musique et les parents d'élèves et les élèves.
- En cas d'absence du responsable de l'EMMD, assure le suivi des dossiers en cours.

Compétences requises :

Diplômes – Formation – Concours :

- Diplôme d'État
- Concours d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique

Compétences techniques :

- Connaissance des différentes méthodes pédagogiques pour l'enseignement de la musique.
- Être ouvert à une pluralité de cultures - de styles et répertoires musicaux.
- Connaissance de l'environnement professionnel, des institutions et des lieux de diffusion culturelle.
- Maîtrise d'un logiciel de gestion des inscriptions des élèves d'un établissement d'enseignement artistique
- Maîtrise de logiciels bureautiques (Excel, Libre Office)

Compétences comportementales :

- Sens relationnel
- Sens de l'organisation et du travail d'équipe
- Intérêt pour le travail artistique auprès d'enfants, adolescents ou adultes
- Capacité d'anticipation

Contraintes spécifiques du poste :

- Disponibilité durant toute la période scolaire
- Horaires organisés selon le fonctionnement de la structure
- Disponibilité le soir ou le week-end pour l'organisation des manifestations, stages, sorties...
- Ponctualité

Rémunération :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles labellisées

Adresser lettre de motivation **au plus tard le 17 mai 2024** + CV à Madame le Maire – Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr